LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

Communiqué de presse

Limoges, le 15 janvier 2021

COVID-19 - Direction de la Jeunesse
Gestion des activités périscolaires

Suite aux dernières annonces gouvernementales en raison du contexte sanitaire lié à la pandémie de covid-19, qui instaurent un couvre-feu de 18h au lendemain 6h, la Ville de Limoges et sa direction de la jeunesse s'adaptent à partir de lundi 18 janvier.

L'accueil périscolaire, sera assuré normalement. Toutefois, à partir de lundi 18 janvier, les parents d'élèves sont invités à récupérer leur(s) enfant(s) inscrit(s) aux activités périscolaires du soir suffisamment tôt de manière à pouvoir regagner leur domicile avant 18h.

En cas d'impossibilité de retour à domicile avant 18h, une attestation dérogatoire de déplacement à compléter est disponible auprès du responsable de l'école de l'enfant ou téléchargeable à partir du portail jeunesse de la Ville.

En ce qui concerne les cantines scolaires, les mesures sanitaires visant à réduire au maximum les brassages d'élèves pendant la pause méridienne vont encore être renforcées de sorte que les élèves d'une même classe mangent ensemble au réfectoire.

Dans certaines écoles un rallongement des temps de service est également à l'étude en concertation avec les équipes pédagogiques afin de réduire le nombre d'enfants déjeunant ensemble.

Contact presse Ville de Limoges :

Emilie BETOUL
05 55 45 63 02 / emilie.betoul@limoges.fr

Suivez l'actualité de la Ville : limoges.fr

/villedelimoges @VilleLimoges87 7ALimoges
/ville_de_limoges villedelimoges